



## **Elaboration de l'Agenda 21 de Saint-Avé (56)**

**Prospective Exploratoire :  
“ SAINT-AVE 2030 ”**

## **LA DEMARCHE PROSPECTIVE appliquée au DEVELOPPEMENT DURABLE**

La Démarche Prospective : « **Explorer ce qui peut advenir, les futurs possibles, pour dégager ce qui peut être fait, les politiques et les stratégies** »

La Démarche Prospective repose sur les principes suivants :

- ❖ Approche globale et transversale,
- ❖ Mariage des variables quantitatives et qualitatives,
- ❖ Recherche des tendances lourdes, ruptures, bifurcations,...
- ❖ Examen des faits porteurs d'avenir,
- ❖ Acteurs et facteurs structurants
- ❖ Veille permanente et actualisation

**« *L'avenir ne se prévoit pas, il se construit.* »**  
***Bertrand de Jouvenel***

La Démarche Prospective ne se préoccupe que de long terme, au minimum dix ans. A l'horizon choisi, 20 ans ici pour Saint-Avé, elle se préoccupe essentiellement des probabilités de survenance de tel ou tel évènement, que ses effets soient considérés comme positifs ou négatifs.

Une approche authentique du Développement Durable (rapport ONU – 1987) demande à considérer l'ensemble des dimensions du développement, de leurs combinatoires (transversalité) et d'accepter de se projeter dans le XXIème siècle, le plus objectivement possible. Ce que permet La Démarche Prospective appliquée avec créativité, rigueur et liberté.

Enfin, par déontologie, toute prospective s'applique dans un cadre coopératif et participatif de travail en groupe, en relation avec le commanditaire et les acteurs concernés.

**C'est sur ces fondamentaux que les travaux de l'Exercice de Prospective Exploratoire de Saint-Avé 2030 ont reposé. Ils constituent la 3<sup>ème</sup> phase majeure de l'élaboration de l'Agenda 21 local.**

## **Préambule**

### **Fin du XXème – XXIème siècle : dans quel monde viv(r)ons-nous ?**

Selon plusieurs auteurs (cf. références bibliographiques), notre société – au moins les pays développés qui nous intéressent plus particulièrement ici – est entrée dans une ère de l'information ou de la connaissance, depuis la fin du XXème siècle.

Cette nouvelle ère parfois aussi appelée « société de la connaissance » ne remplace pas (encore) les caractéristiques de la société industrielle des XIX/XXème siècles, ni la société agraire précédente. Mais elle en influence les évolutions.

Principales caractéristiques générales :

- ✎ DÉMASSIFICATION
- ✎ INTERCONNEXION
- ✎ RÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ
- ✎ RÉVOLUTION DU SAVOIR
- ✎ AUTO – ORGANISATION

Principales caractéristiques sociétales :

- ✎ ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE
- ✎ ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE
- ✎ TERTIARISATION DE L'ÉCONOMIE
- ✎ MONTÉE DU QUATERNAIRE
- ✎ RECOMPOSITIONS FAMILIALES
- ✎ SCOLARISATION & ACTIVITÉ FEMININE
- ✎ NIVEAU D'INTELLIGENCE COLLECTIVE +
- ✎ AUGMENTATION DU TEMPS LIBRE
- ✎ IMPACT DES RÉALITES VIRTUELLES
- ✎ SÉCURITE COLLECTIVE / LIBERTÉS PRIVÉES

Sur le plan institutionnel, ces évolutions impliquent une transformation progressive mais réelle des périmètres et compétences : construction européenne, Etat, déconcentration puis décentralisation, spécialisation des compétences, subsidiarité et proximité, coopération volontaire (EPCI, Pays,...).

**Ces éléments ont été introduits sous forme d'hypothèses générales en relation avec l'exploration des futurs de Saint-Avé et, plus globalement, d'un « Pays de Vannes » en évolution.**

---

## Méthodologie générale de « Saint-Avé 2030 »

---

### LE GROUPE DE TRAVAIL “EXPLORATOIRE (“GEx”)

Il ne s’agit pas d’un « Groupe d’Experts » mais de la juxtaposition de compétences, connaissances, expériences, âges,... variés pour construire, via la méthodologie et les outils utilisés, une **expertise collective partagée sur les différents futurs possibles de « Saint-Avé en 2030 »**.

Le Groupe Exploratoire (« GEx ») a une mission exploratoire libre, créative et rigoureuse des futurs possibles de Saint-Avé en 2030 du point de vue d’un Développement Durable. Ses participants ont raisonné en termes de probabilité (que les hypothèses soient considérés comme favorables ou non) et non de souhaitabilité.

#### Liste des membres du Groupe Exploratoire

Etienne ARIAUX	Agriculture, environnement
Geneviève BEURRIER	Assistante politique
Gérard CHAOUCHI	Élu local, assurances
Jean-Yves DIGUET	Élu local
Thierry EVENO	Élu local, Météo France
Alix GUYARD	Retraitée
François-Xavier HAAS	Etat et collectivités locales
Patricia KERZERHO	Foyer-logement personnes âgées
Gaëlle LE BRUN	Élue locale, conseillère économie familiale
Guy NAVARRO	Chef d’entreprise, association
Stéphanie ORTS	Néo-avéenne, Assurance-qualité
Louis PENDU	Retraité, cadre Sécurité sociale
Anne-Marie PENVEN	Service Aménagement-Urbanisme
Jean-Yves PIRONNEC	Développement économique
André POULAIN	Retraité, cadre bancaire
Françoise RENAC	Médico-social
Jean-Pierre TOR	Association
Honoré TREBOSEN	Retraité, association

*NB : les membres du GEx participent à titre personnel et n’engagent aucunement leurs structures, association ou employeur.*

Consultant-Animateur de FUTUROUEST : Guy PAGNARD

## LE PARCOURS SUIVI

Décembre 2008 à Février 2009

- Constitution du Groupe – Exploratoire (« GEx »)
- Remise du Diagnostic partagé de l'Agenda 21 de St-Avé et d'une Base Documentaire pour poser les principaux repères de la problématique et susciter des hypothèses d'avenir (items) à traiter.
- Animation du Groupe – Exploratoire : **9 journées en face-à-face** :

Vendredi 28 novembre 2008	Introduction à La Démarche Prospective / Brainstorming Prospectif / remise de la Base documentaire et du Diagnostic partagé Agenda 21
Vendredi 5 décembre 2008	Réduction des incertitudes par l'Abaque de Régnier – probabilisation des hypothèses (J1)
Vendredi 12 décembre 2008	Réduction des incertitudes (J2)
Vendredi 19 décembre 2008	Réduction des incertitudes (J3)
Vendredi 9 janvier 2009	Matrice d'Analyse Structurale (liaisons réciproques des variables retenues comme probables) (J1)
Vendredi 16 janvier 2009	Matrice d'Analyse Structurale (J2)
Vendredi 30 janvier 2009	Construction des scénarios à partir de la Cartographie structurelle
Vendredi 20 février 2009	Conséquences et illustrations stratégiques Probabilisation des scénarios
Lundi 2 mars 2009	Relecture des scénarios

- Présentation des scénarios aux élus (09 mars) et à la population (07 avril)

## LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS PROSPECTIFS

L'exercice de prospective exploratoire commence par l'examen de la probabilité d'environ 110 hypothèses (ou items) prises une à une. Ces hypothèses sont issues du brainstorming prospectif, du diagnostic partagé de l'Agenda 21 de décembre 2008 et des apports de Futuroest. Leur rédaction est factuelle, à la forme affirmative, de manière synthétique et tranchée (« pas de tabou », « pas de langue de bois », « pas de vœu pieu »).

La réduction des incertitudes à l'horizon 2030 se fait grâce à l'outil « Abaque de Régnier », par lequel on cherche à dégager collectivement une tendance en probabilité (et non de souhaitabilité) : **le groupe n'a pas de vocation décisionnelle.**

Parmi ces items, certains sont finalement considérés comme incertains ou improbables parce qu'aucune tendance ne se dégage après les débats du groupe. Ces hypothèses forment le scénario dit « de l'improbable », présenté après les « probables » (voir scénario n°5).

Les items considérés comme probables par le groupe servent à bâtir les scénarios en distinguant parmi-eux deux sous-groupes :

- les hypothèses qui ont un caractère externe à Saint-Avé et sont très fortement probables ou quasi-certains. Ils forment le contexte général ;
- les autres hypothèses probables qui seront analysées pour bâtir les différents scénarios des futurs possibles.

Le nombre et la construction des scénarios repose sur l'Analyse Structurale des variables, c'est-à-dire de la liaison de chaque variable probable sur l'ensemble des autres : capacité d'influence, positive ou négative, par une échelle de 0 (« aucune influence ») à 3 (« très forte »). *Voir Matrice d'analyse en annexe.*

La somme des influences de chaque variable permet d'en faire la cartographie structurelle selon leur capacité d'entraînement (« motricité ») et leur capacité à être « sous l'influence de » (« dépendance »). *Voir Cartographie en annexe.*

Les variables ayant la motricité et la dépendance la plus forte constituent – objectivement – les enjeux stratégiques. Après regroupement, elles sont prises ensuite comme « tête de scénario », indépendamment les uns des autres et sans a priori sur leur nombre. **« Saint-Avé 2030 » a ainsi conduit à distinguer 4 scénarios.**

Chaque tête de scénario étant identifié, la construction consiste à repérer les liaisons logiques avec les autres variables, selon l'ordre d'importance :

- les variables motrices (les moins dépendantes)
- les variables « carrefours » (situation centrale)
- les variables dépendantes (et peu motrices)
- les variables « stables » (ni motrices, ni dépendantes).

Enfin, chaque scénario fait l'objet d'un double questionnement :

- quelles seraient les principales conséquences de sa réalisation effective ?
- quelles seraient les principales politiques / actions stratégiques à mettre en œuvre pour qu'il se réalise ?

### **De l'exploratoire au décisionnel...**

La vocation des scénarios exploratoires est double :

\* donner des visions innovantes, ouvertes, globales et lointaines des futurs possibles... **afin d'éclairer la réflexion, donner du sens à la décision et anticiper sur les stratégies concrètes, pour mettre en œuvre ce qui est souhaité et contrecarrer ce qui ne l'est pas.**

\* après le choix d'une stratégie (objectifs & moyens), réaliser une **veille qualitative sur les variables-clés**, pour actualiser les scénarios et **piloter les stratégies** (pérennisation du Groupe Exploratoire en Groupe de Veille, suivi d'indicateurs, anticipation permanente...).

NB : L'application rigoureuse de La Démarche Prospective conduit à mettre en évidence des tendances lourdes de contexte et différents scénarios\* :

- **contrastés** (ils ne parlent pas tous de la même chose) ;
- **alternatifs** (ils contiennent des marges de manœuvre et des possibilités de choix)
- **(partiellement) complémentaires.**

*\* ... à la différence notable des travaux de prévision classique qui expriment sur un mode volontariste et prédéfini, l'existence d'un scénario « radieux », d'un scénario « noir » et d'un scénario « tendanciel amélioré », qui est souvent retenu comme la stratégie « par défaut ».*

---

## Le contexte général de « Saint-Avé 2030 »

---

Parmi les variables probables, certaines variables extérieures à Saint-Avé et considérées comme quasi-certaines sont dites « contextuelles », c'est-à-dire qu'elles feront partie du « **tronc commun** » **des différents scénarios (tendances lourdes)**.

-----

### Institutions, fiscalité

Les régions de l'Ouest ont retrouvé leur configuration historique (Bretagne à 5 départements, Vendée avec le Poitou, région angevine, Normandie recomposée)

Dans le domaine économique, les Régions de France ont vu leurs compétences et leurs moyens renforcés [==>rôle leader]

Les Départements ont été supprimés (sous leur forme actuelle)

Les communes conservent exclusivement les compétences nécessitant une grande proximité avec les habitants.

[Parallèlement à la CAPV], des communes voisines de Saint-Avé se sont associées pour mutualiser certains services inter-communaux (régies d'eau, assainissement, minibus, informatique...)

Du fait du désengagement de l'Etat dans les années 2000-2015, les communes jouent un rôle de proximité et de relais pour tous les actes de la vie quotidienne des habitants et ont fortement augmenté les impôts locaux.

Les éco-taxes (redevances principe pollueur-payeur, activités polluantes, Carbone,...) ont pris une part importante dans la fiscalité française

La redevance déchets assise sur la collecte individuelle a remplacé la taxe assise sur l'impôt foncier bâti

### Dynamiques territoriales

Le littoral du Morbihan continue d'être une terre d'accueil privilégiée pour les ménages d'actifs [métaruralisation\* = depuis les années 90, des ménages actifs quittent les grandes métropoles - région parisienne notamment - pour s'installer dans le rural avec leur activité]

### Urbanisme et habitat

Dans le cadre des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de seconde génération, la compétence urbanisme (droit du sol à la parcelle) est devenue communautaire

La tendance à l'extension de l'agglomération de Vannes s'est poursuivie vers les communes de l'intérieur du pays

En matière d'aménagement, St-Avé a poursuivi une politique équilibrée, de manière à ne pas limiter les développements d'activités économiques et résidentielles

Chaque français s'est habitué à un « rayon de vie quotidien » plus restreint qu'au début des années 2000 [logement sans jardin, distances domicile-travail, domicile-services]

Les risques avérés liés à la proximité des rayonnements électromagnétiques ont entraîné des mesures de protection de la santé : distance d'inconstructibilité / lignes THT, déplacement des antennes-relais, enterrement des lignes...

### **Valeurs sociétales et modes de vie**

Les réformes successives des retraites et les aléas de carrière des actifs ont entraîné une diminution des revenus de redistribution et des difficultés sociales

La proportion de ménages avec un seul adulte a fortement augmenté dans la population

La « distanciation » des familles [ex : les personnes âgées ont de moins en moins de membres de leur parentèle près de chez elles] fait que les personnes vieillissantes ont davantage recours à des services marchands (ménages, repas, transports, commerces,...)

Le vieillissement d'une fraction de la population a entraîné la création de plusieurs structures d'accueil médicalisée [financée par un 5ème risque dépendance]

Les personnes âgées doivent repasser régulièrement des tests pour conserver leur permis de conduire [aptitude physique et intellectuelle à la conduite]

L'ensemble des bourgs du Pays est desservi par des bus fréquents, tous les jours de la semaine

L'ensemble des foyers peut disposer d'une connexion internet très haut-débit [100 Mb/s garanti, contre 0,5 à 8 Mb/s non garanti aujourd'hui]

Les besoins et lieux de socialisation se sont multipliés

---

## Les scénarios des futurs possibles de « Saint-Avé 2030 »

---

Dans le contexte général précédent, 4 scénarios se sont dégagés au cours de la démarche, à partir des variables fortes, enjeux et motrices.

*NB : Dans l'écriture, certaines des variables de contexte ont été reprises pour aider à illustrer le sens du scénario.*

### **Scénario 1 : « Densité dans la Cité »**

**Dominante : croissance démographique et concentration territoriale des activités et des individus**

### **Scénario 2 : « St-Aïeux / Golfe »**

**Dominante : limitation de la capacité d'accueil de nouvelles populations et vieillissement**

### **Scénario 3 : « S@int-@vert »**

**Dominante : révolution sociétale, écologique et numérique**

### **Scénario 4 : « Nouvelle artère pour nouveau souffle »**

**Dominante : développement économique par expansion de la conurbation Vannes-Auray**

### **Scénario 5 « de l'improbable »**

---

## Scénario 1 : « Densité dans la Cité »

---

### **Dominante : croissance démographique et concentration territoriale des activités et des individus d'ici 2030**

**Ce scénario est structuré par les enjeux suivants:**

**D'abord, le fait que la pénurie progressive de pétrole apparue dans les années 2015-2025 a amené une relocalisation d'activités économiques de proximité [autrefois exercées dans des régions +/- lointaines] et que le coût élevé des déplacements dans le budget des ménages a entraîné un reflux des foyers actifs à proximité des lieux d'emploi [les villages ruraux de la Bretagne intérieure perdent de la population]. La conséquence de ces tendances sur le plan de l'urbanisme se sont traduits, lors de la révision des SCOT et PLU vers 2015, par un retournement de la tendance à l'étalement urbain et une concentration territoriale [gel des nouvelles ouvertures à l'urbanisation et densification sur les zones déjà construites].**

La tendance de ce scénario est portée par les variables suivantes :

Pour tenir ses engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, la France a voté la loi S.C.C (Solidarité et Changement Climatique) vers 2018. Celle-ci a institué des quotas d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) par territoire, sous peine d'amendes [objectif = réduction de moitié 2010/2030]

La plupart des compétences communales ont été transférées au niveau communautaire [sports, culture, éducation primaire, social...], les communes conservant un rôle de proximité et de relais pour les actes de la vie quotidienne.

Pour désengorger la circulation croissante entre Auray et Vannes, le contournement nord a été achevé en 2023, de Theix jusqu'à Landaul (*NDLR : mais cette réalisation n'est pas apparue comme une variable déterminante en termes d'influence sur les futurs possibles*). Les difficultés de circulation et les nouveaux axes urbains ont nécessité une restructuration complète des voiries communales et d'agglomération. Parallèlement, l'ensemble des bourgs est desservi par des bus fréquents, tous les jours de la semaine.

Les «partenariats public-privé» (au sens large) sont devenus la norme de l'investissement des collectivités : Zones d'Aménagement Concertées, Société mixte de transports, aménagement numérique en Très Haut Débit, Contrat de Performance Energétique avec des opérateurs...

En conséquence, la pression démographique et urbanistique (dont l'impact de l'emprise du contournement nord) ainsi que les restructurations agricoles ont amené la disparition complète des sièges d'exploitations agricoles sur la commune.

L'urbanisme repose sur la constitution de quartiers autonomes et polyvalents (mixités de fonctionnement résidentiel / commercial / économiques). Chaque français s'est habitué à un rayon de vie quotidien plus restreint qu'au début des années 2000 [logement sans jardin, distances domicile-travail, domicile-services]. Mais les conditions de la vie moderne entraînent des plus en plus de stress (augmentation des pathologies de santé mentale). St-Avé a développé des lieux de ressourcement aux urbains stressés de l'agglomération [loisirs, détente, sports...]

Dans ce scénario également, la ligne Bretagne à grande vitesse (BGV) a accentué l'arrivée d'actifs en double-résidence et des touristes de court séjour. Des promoteurs ont ainsi attiré des seniors et « seniors+ » dans des lotissements spécialement étudiés pour eux : maison de plain-pied, climatisée, volets électriques, équipements sportifs, services et assistance médicale communs.

-----

**Si le scénario n°1 était réalisé, principales conséquences opérationnelles pour la commune de Saint-Avé » ?**

- *croissance démographique forte de St-Avé (16-17 000 hab.)*
- *+ mixité sociale*
- *politique de prévention de la délinquance et organisation de la vie sociale*
- *police de l'environnement*
- *concentration = économies investissements infrastructures*
- *concentration des flux (déplacements, recyclages, production énergies,...)*
- *économies fortes en énergies et ressources (eau) dans l'habitat collectif*
- *renouvellement urbain des centres-villes = priorité. Nouveaux outils ?*
- *1 seul cœur de ville à St-Avé*
- *penser les déplacements doux avec les hameaux*
- *lieux de décision ≠ lieux de vie : St-Avé = arrondissement d'agglomération (élections)*
- *risque de différence d'objectifs politiques, communal / aggro*
- *regroupement des services de proximité des zones d'habitat ou des zones d'activités (crèches,...)*
- *création de zones d'activités avec moins d'emprise au sol (mutualisation des parkings ou parkings souterrains)*
- *spécialisation de zones entières ou quartiers de zone : tertiaire ≠ commercial ≠ artisanal*
- *diminution de l'espace agricole (effet contournement >> effet densification)*

**Principales stratégies à mettre en œuvre pour que le scénario n°1 soit réalisé d'ici 2030 ?**

- *politique d'acquisition foncière et immobilière : création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) en centre-ville et sur anciens lotissements en périphérie*
- *augmenter les capacités financières d'intervention foncière de la collectivité*
- *sollicitation de l'Etablissement public Foncier Régional (EPFR Bretagne) pour des réserves foncières communautaires pour le contournement*
- *planification territoriale de l'agglomération en matière de ZA communautaire (élus = force de proposition à l'agglomération)*
- *nouvelle conception des formes urbaines et de l'architecture : densification ≠ tours ; plus de collectifs R+3 ; espaces verts collectifs de circulation et de loisirs )*
- *révision du PLU : hauteur des bâtiments, Coefficient d'Occupation des Sols variable selon l'efficacité énergétique,...*
- *moyens d'une politique de lien social, de rencontres, de dé-stress, de la jeunesse*
- *création des infrastructures (écoles, stades, transports) et services correspondants (écoles,...)*
- *une tour panoramique avec restaurant et vue sur le Golf à Kerozer ( !!)*

---

## Scénario 2 : « St-Aïeux / Golfe »

---

### **Dominante : limitation de la capacité d'accueil de nouvelles populations et vieillissement**

**Ce scénario est structuré par la rupture suivante :**

**Dans un contexte de règles écologiques renforcées, les communes au travers de la Communauté ont limité la croissance de population selon leur capacité d'accueil « écosystémique », c'est-à-dire conditionnée d'abord par la préservation des milieux et des ressources (dans l'esprit du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan).**

Cette tendance est portée par les variables suivantes :

En matière environnementale, la France a opté pour une politique très dirigiste et contrôlée. Par exemples : tri et réduction des ordures ménagères avec risques d'amendes, obligations et contrôles des normes énergétiques, non-utilisation d'énergies fossiles dans le chauffage, interdiction de brûlage de bois à l'air libre, protection totale des terres à vocation alimentaire, etc]

Pour tenir ses engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, la France a voté la loi S.C.C (Solidarité et Changement Climatique] vers 2018. Celle-ci a institué des quotas d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) par territoire, sous peine d'amendes [objectif = réduction de moitié 2010/2030]

Dans ce scénario, les Communautés composant les Pays de Vannes, d'Auray et de la Presqu'île de Rhuys ont fusionné [# périmètre du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan]. La plupart des compétences communales ont été transférées au niveau communautaire [sports, culture, éducation primaire, social...]. Ainsi, dans le cadre des SCOT de seconde génération, la compétence urbanisme (droit du sol à la parcelle cadastrale) est devenue communautaire.

Ce scénario s'accompagne d'une ségrégation spatiale par l'argent entre les communes littorales (dont St-Avé) et les communes plus intérieures du Morbihan, vers lesquels l'augmentation des prix de marché de l'immobilier a repoussé les ménages aux revenus modestes [Questembert,...] . De même, les activités industrielles sont contraintes de se délocaliser vers des secteurs moins peuplés pour éviter les conflits d'usage résidentiel / naturel / économiques qui se sont multipliés avec les habitants (syndrome NIMBY = « Pas dans mon jardin »).

L'augmentation des prix immobiliers exerce une forte sélectivité sur la population, d'autant plus que des promoteurs ont attiré les seniors et « seniors+ » dans des lotissements spécialement étudiés pour eux : maison de plain-pied, climatisée, volets électriques, équipements sportifs,, services et assistance médicale

communs. Ceux-ci ont davantage recours à des services marchands (ménages, repas, transports, commerces,...)

Saint-Avé s'est ainsi positionné comme une base arrière tranquille du tourisme du Golfe du Morbihan [l'hébergement « au vert » à proximité de la « grande bleue »] en profitant du fait que la santé et le bien-être sont devenues des motivations majeures des comportements des Français (sports, spa, relaxation,...). Profitant de cette clientèle à bon pouvoir d'achat, des agriculteurs pluriactifs (maraîchage, céréales, chevaux,...) ont remplacé les éleveurs professionnels.

D'autant plus que le projet de contournement nord de l'agglomération de Vannes-Auray a été abandonné [raison budgétaire et écologique].

[Vers 2020], un vaccin contre la maladie d'Alzheimer a réduit le nombre de personnes atteintes et réduit les cas de dépendance. Néanmoins, les personnes âgées propriétaires ont massivement vendu leur maison en viager bancaire pour financer leur dépendance.

-----

**Si le scénario n°2 était réalisé, principales conséquences opérationnelles pour la commune de Saint-Avé » ?**

- *population stable (croissante jusqu'en 2015 puis progressivement décroissante du fait du vieillissement et du desserrement dans l'habitat) : retour à 10-12 000 hab. en 2030*
- *très forte attractivité du cadre de vie : excellence écologique et de bien-être*
- *belle image de marque (P.N.R, plus belle baie du monde)*
- *résidentiel + tourisme + bien-être + services / activités productives ailleurs*
- *développement de l'offre culturelle*
- *+ espace de loisirs et de tourisme*
- *explosion des prix de l'immobilier*
- *développement du locatif privé*
- *-- mixité sociale*
- *modification du type de vie associative (- sports)*
- *potentiel fiscal élevé de St-Avé + / - dotations Etat => augmentation des impôts locaux*
- *sentiment d'insécurité => + de services de police => coût*
- *risque de changement de majorité politique*

**Principales stratégies à mettre en œuvre pour que le scénario n°2 soit réalisé d'ici 2030 ?**

- *révision du SCOT-PLU communautaire : sanctuarisation des milieux, maîtrise forte des terrains constructibles*
- *pas d'intervention de la collectivité sur le marché immobilier « résiduel »*
- *politique locale de l'énergie domestique : nouveaux habitats à énergie positive, production (modérée) d'énergies renouvelables ; utilisation des éco-matériaux*
- *développement des capacités d'accueil touristiques (acquisition-reconversion de la Maison de Retraite de Kerozer)*
- *aménagement loisirs de la carrière de Liscuit*
- *politique forte du cadre de vie, santé, bien-être « haut de gamme »*
- *adaptations aux personnes à mobilité réduite des espaces publics et du code de la construction*
- *développement des structures médicalisées et services de santé*

---

## Scénario 3 : « S@int-@vert »

---

### **Dominante : révolution sociétale, écologique et numérique**

**Ce scénario repose sur la transformation profonde des structures productives et du fonctionnement de la société de l'information : le « green business », les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les services sont devenus les moteurs de l'économie.**

Cette tendance est portée par les variables suivantes :

D'abord, pour tenir ses engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, la France a voté la loi S.C.C (Solidarité et Changement Climatique] vers 2018. Celle-ci a institué des quotas d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) par territoire et par acteur (particuliers, collectivités, entreprises), sous peine d'amendes [objectif = réduction de moitié 2010/2030]

L'application de la loi s'appuie sur l'évolution des valeurs et comportements de consommation des individus et notamment le fait que la « location de tout » s'est développée au détriment de la « propriété de tout ».

Les « partenariats public-privé » (au sens large) sont devenus la norme de l'investissement des collectivités : Zones d'Aménagement Concertées, Société mixte de transports, aménagement numérique en Très Haut Débit, Contrat de Performance Energétique avec des opérateurs... Face au désengagement de l'Etat dans les années 2000-2015, les communes jouent un rôle de proximité et de relais pour tous les actes de la vie quotidienne des habitants

L'urbanisme repose sur la constitution de quartiers autonomes et polyvalents (mixités de fonctionnement résidentiel / commercial / économiques)

Ensuite, la France a opté pour une politique très dirigiste et contrôlée en matière environnementale et les éco-taxes ont pris une part importante dans la fiscalité française pour infléchir les comportements. Par exemple : tri des ordures ménagères avec risques d'amendes, obligations et contrôles des normes énergétiques, non-utilisation d'énergies fossiles dans le chauffage, interdiction de brûlage de bois à l'air libre,...]

Ainsi, pour atteindre l'objectif de 30% d'énergies renouvelables [fixé en 2018], la production domestique d'électricité par panneaux solaires s'est généralisée. Par ailleurs, la redevance déchets assise sur la collecte individuelle a remplacé la taxe assise sur l'impôt foncier bâti.

Autre illustration en matière d'économie collective de ressources, des citernes collectives de récupération permettent aux particuliers des usages domestiques d'eau non potable (toilettes, lavages,...)

Face à la demande, au moins un parc d'activités de St-Avé est dédié à l'accueil d'éco-entreprises (aérothermie, géothermie, solaire thermique, solaire électrique, bio matériaux,...)

Enfin, la vie quotidienne a été bouleversée par l'omniprésence des technologies numériques et de communication (commerces, services en ligne, télétravail, télé-assistance, enseignement à distance...), profitant de la capacité de l'ensemble des foyers de disposer d'une connexion très haut-débit [100 Mb/s garanti].

Un centre d'affaires pour travailleurs nomades propose ainsi des bureaux à la demi-journée.

Une web-télé communautaire a été créée [lors de la disparition de la télévision publique des régions]

Dans ce contexte, le projet de contournement nord de l'agglomération de Vannes-Auray a été abandonné [pour des raisons budgétaires principalement mais aussi de réduction importante des besoins de déplacements physiques]. En revanche, une restructuration complète des voiries communales et d'agglomération a été réalisée [séparation des voies automobile, bus, vélos, piétons].

Chaque français s'est habitué à un rayon de vie quotidien plus restreint qu'au début des années 2000 [logement sans jardin, distances domicile-travail, domicile-services]. Les risques avérés liés à la proximité des rayonnements électromagnétiques ont entraîné des mesures de protection de la santé : inconstructibilité à proximité des lignes THT, déplacement des antennes-relais, enterrement des lignes...)

Les conditions de la vie moderne entraînent de plus en plus de stress (augmentation des pathologies de santé mentale). La santé et le bien-être sont devenues des motivations majeures des comportements des Français (sports, spas, relaxation,...)

-----

**Si le scénario n°3 était réalisé, principales conséquences opérationnelles pour la commune de Saint-Avé » ?**

- *Méthode de mesure directe et/ou indirecte des émissions de GES et consommations énergétiques (puces, factures) => base de calcul de la fiscalité locale / référentiel*
- *politiques tarifaires et contrôles des politiques au niveau des organismes et individus*
- *évolution des conditions d'exercice des métiers à distance (médecin, éducation, formations... avec des lieux adaptés de regroupements pédagogiques)*
- *réduction tendancielle des déplacements physiques quotidiens*
- *accueil d'entreprises de maintenance*

- *besoin d'appui à l'usage des TIC par les habitants (public / privé)*
- *cyber-services pour « cyber-population » (services dématérialisés et à distance) : lien social différent à reconstruire*
- *répondre aux besoins humains de rencontre, d'association, de communauté d'intérêt,... à géographie variable*
- *gouvernance de la cité : retransmission des conseils, e-questionnaire, news,...*
- *constructions nouvelles à énergie positive*

**Principales stratégies à mettre en œuvre pour que le scénario n°3 soit réalisé d'ici 2030 ?**

- *faire de la ZA Poteau nord, un pôle d'éco-activités*
- *création de politiques publiques de proximité en matière d'énergies, des TIC (information, formation, relais...)*
- *réfléchir aux moyens de limiter les ondes électromagnétiques de proximité dans l'habitat*
- *prévoir le déploiement du Haut Débit depuis la fibre optique jusqu'à l'utilisateur final (passage par les réseaux de voiries, d'électricité)*
- *révision du PLU : cahier des charges de performance énergétique, densité de logements, taxe incitative à la récupération des eaux de pluie...*
- *moindre utilisation des véhicules individuels, économes et propres (électrique,...), mise en place d'un service d'auto-partage*
- *dégagement de lignes budgétaires communales pour les éco-investissements et pour les incitations aux particuliers*
- *programme d'amélioration énergétique du parc existant et de productions d'énergies renouvelables (Contrat de performance énergétique,...)*
-

---

## Scénario 4 : « Nouvelle artère pour nouveau souffle »

---

### **Dominante : développement économique par expansion de la conurbation Vannes-Auray**

**Ce scénario repose sur l'hypothèse d'une politique de développement économique prioritaire en Bretagne Sud. Celle-ci se traduit notamment par un nouvel axe routier structurant, prolongement de la voie rapide Redon-Elven jusqu'à Landaul, via les Landes de Lanvaux.**

Ce scénario est porté par les variables suivantes :

Les régions de l'Ouest ont retrouvé leur configuration historique (Bretagne à 5 départements, Vendée avec le Poitou, région angevine, Normandie recomposée) et l'attraction métropolitaine de Nantes-St Nazaire s'est renforcée sur le Morbihan (depuis la métropole Nantes-St Nazaire- aéroport international de Notre-Dame des Landes).

Dans le domaine économique, les Régions de France ont vu leurs compétences et leurs moyens renforcés [==>rôle leader] tandis que les Départements ont été supprimés. La Bretagne a ainsi une forte volonté de développement nécessitant de nouvelles infrastructures.

Cette stratégie de développement rencontre celle de l'agglomération de Vannes par extension concentrique autour de Vannes, vers les communes ouest (Auray), est et intérieures (communauté de communes du Loc'h). Les Communautés composant les Pays de Vannes, d'Auray et de la Presqu'île de Rhuys ont fusionné [# périmètre Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM) actuel]

Avec l'achèvement de la LGV, le Golfe du Morbihan continue d'être une terre d'accueil privilégiée pour les ménages d'actifs.

Moindre que dans le scénario 2, l'augmentation des prix de marché de l'immobilier a repoussé les ménages aux revenus modestes vers les communes éloignées [Questembert...] près des zones d'activités, relocalisées depuis le centre de l'agglomération vannetaise vers des secteurs moins peuplés. En matière d'aménagement, St-Avé a poursuivi une politique équilibrée, pour accueillir les développements d'activités économiques et résidentielles. Le ferroutage des marchandises par la LGV en nocturne a remplacé une partie significative du transport de frêt par camion longue distance.

**Si le scénario n°4 était réalisé, principales conséquences opérationnelles pour la commune de Saint-Avé » ?**

- Population : 14-15000 hab. en 2030
- Axe structurant sur les landes de Lanvaux = opportunité pour les communes de la CC du Loch ?
- Intégration de la CC du Loch à la CA Vannes-Auray
- Déplacement des ZI aux abords de la voie desservie au niveau des échangeurs vers le centre de l'agglomération => changement dans les ZA (autour de Vannes)
- Facilitation de la relocalisation d'activités industrielles, logistique,...
- Pas de nouvelle emprise foncière routière importante sur St-Avé
- St-Avé = zone intermédiaire, positionné sur le tourisme vert (espaces naturels et agricoles préservés)
- Répartition plus équilibrée des zones d'habitat des actifs / zones d'emploi
- Desserrement de l'urbanisation (+ de possibilité d'ouvertures sur l'agglomération)

**Principales stratégies à mettre en œuvre pour que le scénario n°4 soit réalisé d'ici 2030 ?**

- Schéma d'aménagement du territoire régional ambitieux (et par conséquence, alternatif à la rocade urbaine actuellement en projet)
- Financement du projet = augmentation des ressources fiscales locales
- Compatibilité avec la protection de la faune et de la flore des secteurs traversés dans les Landes de Lanvaux ( ?)
- Existence d'un Parc Naturel Régional : compatibilité avec un schéma d'aménagement littoral/intérieur

**Impact relatif sur Saint-Avé des différents scénarios par rapport à la tendance actuelle :**

	SC1	SC2	SC3	SC4
Démographie (base = 10 000 hab.)	++	=	?	+
Activités et emploi	+	-	+	++
Lien et mixité sociale (âge, revenus,...)	++	--	+/-	=
Economies de ressources (foncier, espaces naturels,)	+/-	++	+	+
Energies (habitat et déplacements)	++	+	+++	=/-
Degré d'autonomie de décision de St-Avé	-	--	?	-

NB : « + » = accélération, croissance, effet « positif » ;  
« - » = ralentissement, réduction, effet « négatif ».

---

## Scénario 5 « de l'improbable »

---

Les hypothèses considérées comme improbables par le Groupe Exploratoire sont regroupées pour constituer le « scénario » de l'improbable... en 2009.

**Néanmoins, certaines hypothèses non retenues par ce groupe exploratoire peuvent être choisies.** Les membres de ce groupe ont simplement considéré – avec leur connaissance des acteurs et du contexte – que la mise en œuvre de telle ou telle politique ou action avait peu de chance de se concrétiser tendanciellement, **sans une forte volonté des décideurs.**

Enfin, ces hypothèses seront à reconsidérer dans le cadre d'une Veille stratégique et de l'actualisation des scénarios. Certaines deviendront peut-être plausibles au fil du temps et de l'évolution du contexte. D'autres seront définitivement écartées. Enfin, de nouvelles hypothèses surgiront.

-----

### Institutions

Les Pays [au sens loi Voynet-Le Pensec] sont devenus des institutions territoriales de plein droit : élection des dirigeants au suffrage universel, compétences propres, fiscalité propre...

Les Conseils Généraux sont cantonnés dans leur fonction sociale

La fiscalité locale française provient d'une quote-part des impôts et taxes nationales (IRPP, IS, CSG et TVA) [suppression des impôts locaux].

### Contexte socio-économique

[Vers 2020] Les individus des pays développés se sont désintoxiqués des valeurs de la société de consommation : au « toujours plus individuel » a succédé la « sobriété conviviale »

[Sous les contraintes extérieures de toutes natures] les valeurs de la « société de consommation » ont évolué vers celle de « la sobriété conviviale »

Malgré des soubresauts, le fonctionnement socio-économique des sociétés occidentales a poursuivi sa libéralisation

Depuis 2020, c'est le plein-emploi en France [moins de 5% de taux de chômage et plus de 75% de taux d'activité des 15-64 ans]

Les conditions économiques [# stagnation, chômage, insécurité géostratégique] ont amené un renforcement de la priorité aux activités productives [industrielles, commerciales] au détriment des protections environnementales diverses (eau, nature, littoral...)

[Après le tournant des années 2010], les sociétés occidentales se sont orientées vers un « libéralisme encadré » par des pouvoirs publics internationaux

### **Dynamiques territoriales**

Portée par la tendance à la littoralisation, la croissance démographique et économique de Vannes-Auray est restée très dynamique [*le bassin d'emploi Vannes-Auray est le troisième de Bretagne, derrière Nantes-St Nazaire et Rennes-St Malo*]

Les effets iatrogènes \* de la croissance de l'agglomération Vannes-Auray ont provoqué un détournement au profit de territoires moins peuplés et plus tranquilles \* [*« troubles ou un effet non souhaitable consécutif à l'intervention d'un médecin visant initialement à l'amélioration de la santé, qu'il y ait erreur ou non*]

Le littoral du Morbihan attire des dizaines de milliers de touristes étrangers, via l'aéroport international de Notre-Dame des Landes

L'aéroport de Meucon aménagé accueille des lignes aériennes « low cost »

Jusqu'aux années 2025, le vieillissement de la population a conduit le bord de mer à devenir une gigantesque « maison de retraite » à ciel ouvert

La population de la commune de St-Avé a franchi les 20 000 habitants [unanimité sur la poursuite de la croissance mais sans doute pas doublement de la population en vingt ans]

### **Valeurs sociétales et modes de vie**

La rupture amiable et la portabilité individuelle des droits acquis (chômage, formation) ont changé l'équilibre des relations sociales salarié-employeur

Le développement de l'individualisme chez les jeunes, les actifs et les retraités a notablement affecté l'esprit de coopération et de solidarité [en Bretagne]

L'agglomération Vannes-Auray est moins sûre (augmentation de la délinquance, des délits et des crimes)

Les temps de la vie quotidienne sont de plus en plus entremêlés : un Bureau des Temps a été créé à Saint-Avé

La proportion de personnes de plus de 85 ans dépendantes est plus faible que dans les années 2010

La colocation entre personnes âgées s'est développée comme alternative à la solitude à domicile

La population étrangère issue de l'immigration est devenue significative sur St-Avé

### **Urbanisme, habitat et déplacements**

La proportion de logement social (locatif et accession à la propriété) est proche de 30% sur la CUAV

Un tramway relie Vannes aux différents bourgs de la 1ère couronne

Les véhicules à moteur sont interdits dans les cœurs de ville [hors livraison, parking –relais aux abords]

L'automobile est restée le mode de déplacement ultra-dominant

Le nombre de véhicules par foyer d'actifs [quelque soit le mode de propulsion] a fortement diminué : une seule voiture par ménage est devenu la norme

Le taux de propriétaire de leur logement – maison individuelle ou appartement – atteint 90% en Bretagne

Le taux de propriétaire de leur logement – maison individuelle ou appartement – atteint 80% en Bretagne [65% en 2006]

### **Disponibilités des ressources (énergies, eau, déchets...)**

Le prix du baril de pétrole est compris entre 250 et 400 \$ [50 en début et fin d'année 2008 – pic à 140 en milieu d'année]

Le prix du baril de pétrole est compris entre 150 et 250 \$ [*rappel : 50 en début et fin d'année 2008 – pic à 140 en milieu d'année*]

La crise de la qualité et de l'approvisionnement quantitatif en eau s'est accentuée en Bretagne, des unités de dessalement de l'eau de mer sont apparues sur le littoral

Pour répondre aux forts besoins d'électricité à la pointe de Bretagne, un réacteur de type EPR a été installé en Bretagne

Face à l'augmentation du coût de renouvellement du parc nucléaire et aux engagements européens sur les ENR, les pouvoirs publics et EDF ont décidé d'investir l'équivalent de 2 EPR (8 Md €) en subvention aux panneaux solaires

Les terres agricoles abandonnées ont été boisées et sont exploitées pour fournir de l'énergie aux chaudières collectives

La ville de St-Avé a décidé de jouer sa propre carte en matière d'accueil d'entreprises [aménagement de ZA communale, prospection d'entreprises dans les salons,...]

Le transport des déchets non recyclés par route a été interdit au-delà de 50 km

Le feroutage représente une part significative du transport de marchandises du Pays de Vannes

Les communes du bassin versant du Pays de Vannes – Golfe du Morbihan ont créé un syndicat d'eau [et ont quitté le Syndicat Départemental de l'Eau 56]

Le camp de Meucon a été reconverti en Zone d'Activités Economiques

Un campus [scolaire+universitaire] a été créé sur St-Avé

### **Identité locale**

L'économie culturelle (valorisation des patrimoines, spectacles vivants, séjours d'artistes ...etc...) est devenue une composante forte de St-Avé

Un évènement culturel d'envergure [inter-régional] a été créé sur St-Avé

Avec ses dizaines d'hectares de nature, de bois et de plans d'eau, Saint-Avé s'est positionné comme le « poumon vert » de Vannes [au détriment de sa capacité résidentielle]

La pression démographique et économique a eu finalement raison des coupures d'urbanisation et des zones naturelles de St-Avé

## PROBABILISATION DES SCENARIOS

NOTA = Plus le chiffre est élevé, plus le scénario est probable selon le GEx [moyenne sur une échelle de notation de 5 à 1 (quasi certain à quasi impossible)].

En noir et en diagonale, la probabilisation simple (réalisation du scénario dans l'absolu.

**En vert**, en haut à gauche, la probabilisation conditionnelle positive : « *Si tel scénario est réalisé, quelle est la probabilité que les autres se réalisent aussi* ».

**En rouge**, en bas à droite, la probabilisation conditionnelle négative : « *Si tel scénario n'est pas réalisé, quelle est la probabilité que les autres se réalisent néanmoins* ».

	SC1	SC2	SC3	SC4
<b>+</b> SC1 -	<b>4,30</b>	<b>2,30</b>	<b>4,10</b>	<b>2,70</b>
			<b>3,80</b>	<b>3,00</b>
<b>+</b> SC2 -	<b>2,30</b>	<b>2,40</b>	<b>3,30</b>	<b>3,20</b>
			<b>4,00</b>	<b>2,90</b>
<b>+</b> SC3 -	<b>4,10</b>	<b>3,30</b>	<b>4,00</b>	<b>3,20</b>
				<b>3,40</b>
<b>+</b> SC4 -	<b>3,20</b>	<b>3,20</b>	<b>4,00</b>	<b>2,50</b>
			<b>4,10</b>	

Dans l'absolu, c'est : SC1 et SC2. SC3 et SC4 viennent en retrait mais sont plausibles.

Si SC1 est réalisé => c'est SC3 qui se réaliserait aussi probablement

Si SC2 => c'est SC3 ou SC4 qui se réaliseraient.

SC1 perd en probabilité.

Si SC3 => c'est SC1. SC2 et SC4 restent plausibles.

Si SC4 => c'est SC3. SC1 et SC3 restent plausibles.

Si SC1 n'est pas réalisé => c'est SC2 qui se réaliserait probablement devant SC3 et SC4.

Si SC2 => c'est SC1 ou SC3.

Si SC3 => c'est SC1. SC2 et SC4 restent plausibles.

Si SC4 => c'est SC1 ou SC3.

➔ **En termes d'occurrence, c'est SC1 ou SC3 qui sont les scénarios le plus probables.**

➔ **Mais l'ensemble des scénarios obtiennent des notations de probabilités simples et conditionnelles assez élevés : ils sont compatibles les uns avec les autres, sauf SC2 et SC1.**



### Cartographie structurelle des variables



